

Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

► **B**

**RÈGLEMENT (CEE) N° 2913/92 DU CONSEIL**  
**du 12 octobre 1992**  
**établissant le code des douanes communautaire**  
(JO L 302 du 19.10.1992, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) n° 952/2013 du Parlement européen et du Conseil du 9 octobre 2013	L 269	1	10.10.2013

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:  
<http://data.europa.eu/eli/reg/1992/2913/2014-01-01/fra>